# FORMATION - RESPONSABLE PRÉVENTION INCENDIE EN ERP

Durée: 21h

Modalité pédagogique : Présentiel

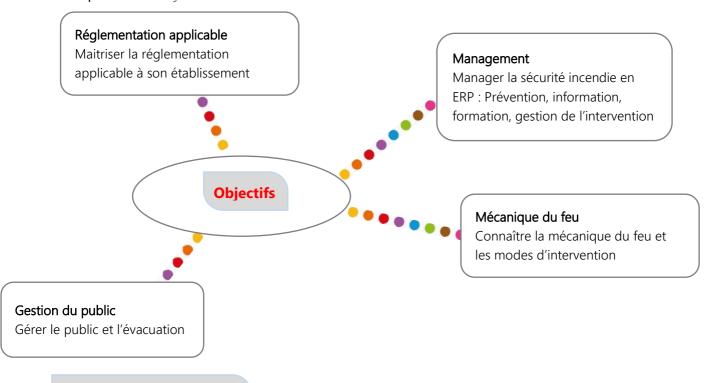
Public : Personnes désignées composant le service de sécurité incendie

Préreguis: Avoir déjà suivi une formation incendie dans son établissement

√ Tarif

Programmation

**Nous consulter** / 05 63 40 50 60



#### Contenu de la formation

### Fondamentaux de sécurité incendie

- ✓ Principes de sécurité en ERP
- ✓ Code du travail

# **Prévention (partie 1)**

- ✓ Règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié
- ✓ Dispositions générales
- ✓ Dispositions particulières relatives au <u>type</u> de votre établissement.
- ✓ Code de la construction et de l'habitation (CCH)
- ✓ Arrêté du 2 mai 2005 modifié

### Prévention (partie 2)

- ✓ Différentes commissions de sécurité existantes
- ✓ Registre de sécurité

# Moyens de secours (partie 1)

- ✓ Moyens d'extinctions publics
- ✓ Moyens d'extinction portatifs
- ✓ Agents extincteurs
- ✓ Moyens visant à faciliter l'intervention des secours

# Moyens de secours (partie 2)

- ✓ Système de Sécurité Incendie (SSI)
- ✓ Moyens d'alerte

Dernière mise à jour : 11/11/24



- ✓ Agents de sécurité
- ✓ Service de sécurité
- ✓ Art MS46 missions du service de sécurité
- ✓ Protocole et organisation
- ✓ Visite de site

### **Gestion d'une intervention**

- ✓ Fumée et ses dangers
- ✓ Évacuation des exposants et visiteurs (intérieur et extérieur)
- ✓ Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- ✓ Utilisation des moyens de communications
- ✓ Exercice d'évacuation

# **Pédagogie**

### Méthode

- ✓ Pédagogie active, et participative lors des mises en situation.
- ✓ Nous favorisons la pratique à la théorie, par des mises en situations sur site.

#### Outils

- ✓ Vidéo projecteur, Support PowerPoint
- ✓ SSI du site
- ✓ Extincteurs / RIA / générateur de flammes
- ✓ Documents de sécurité de l'établissement

# Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Test de connaissances à l'issue de la formation et évaluation lors des exercices pratiques. Une attestation sera remise à chaque stagiaire.

### Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via <u>assistance@formafrance.fr</u>

# Accessibilité aux personnes en situation de handicap

# Accessibilité physique

✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

# **Informations pratiques**

Recyclage : selon les besoins du site et au maximum tous les 3 ans, 1 jour. Encadrement : Conseiller Technique diplômé SSIAP 3 ou Brevet de Prévention.

Dernière mise à jour : 11/11/24